



une LETTRE pour GRENOBLE

N°SPECIAL DU 12 JUIN 2005

Monsieur le Maire, à propos des jardins familiaux...

À l'invitation d'un certain nombre de résidents de la copropriété riveraine du Parc des Champs Elysées, j'ai assisté mercredi 8 juin 2005, au n° 222 cours de la Libération, à une réunion houleuse animée par Mme Marie-France CHAMEKH, Maire-Adjoint...

Nous étions censés débattre d'un projet d'installation, dans le parc, de jardins familiaux... L'intention est louable, l'enthousiasme du maire-adjoint respectable, la méthode totalement inacceptable, car on ne nous a pas parlé de projet mais de décision !

Monsieur DESTOT, vous ne pouvez laisser dire "Nous avons décidé, le projet est validé"... Vous ne pouvez laisser confondre information et concertation, décision et proposition ! Vous ne pouvez, par une approche idéologique à peine voilée, organiser un affrontement entre les habitants du quartier Mistral, du Lys Rouge et ceux de la Résidence Lesdiguières ou les riverains...

Notre diversité est une richesse mais elle est aussi parfois source de craintes qui, lorsqu'elles ne sont pas dédramatisées, sont elles-mêmes source d'incompréhension, voire d'affrontements...

Vous ne pouvez pas opposer les Grenoblois aux Grenoblois et orchestrer le désenchantement de la démocratie. Vous ne pouvez pas mettre les uns et les autres au défi de se comprendre et prendre le risque de meurtrir.

Aujourd'hui, les habitants de la résidence Lesdiguières et les riverains vous disent **NON !**

Sachez les entendre et les écouter...

Ils sont les premiers à souhaiter une ville pour tous, un vivre ensemble respectueux de chacun mais, pétris de bon sens, ils doutent de la générosité candide... N'opposez pas leur qualité de vie aux utopies. N'opposez pas la force au dialogue.

Il est raisonnable d'ouvrir une vraie concertation et de savoir écouter...

Henri Baile
secrétaire départemental adjoint UMP
président de l'association
Grenoble avenir action projet

PORTRAIT

Françoise Grossetête, notre Députée européenne, a été élue Vice-Président du Groupe du P.P.E (Parti Populaire Européen) en charge des travaux parlementaires, c'est-à-dire de la coordination des rapports législatifs, de l'attribution des temps de parole en séance plénière, de la présence des députés et de la relation avec le Conseil des Ministres et la Commission européenne.

Françoise Grossetête est membre titulaire de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, membre suppléante de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

Elle a également été désignée comme membre titulaire de l'Assemblée parlementaire Euroméditerranéenne, ainsi que membre de la délégation pour les relations avec les États du Golfe.



Henri-Baile.com

POUR PRENDRE CONTACT AVEC HENRI BAILE
UMP - 9, place Paul Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 54 03 53 - Fax 04 76 42 46 18
www.henri-baile.com - info@henri-baile.com